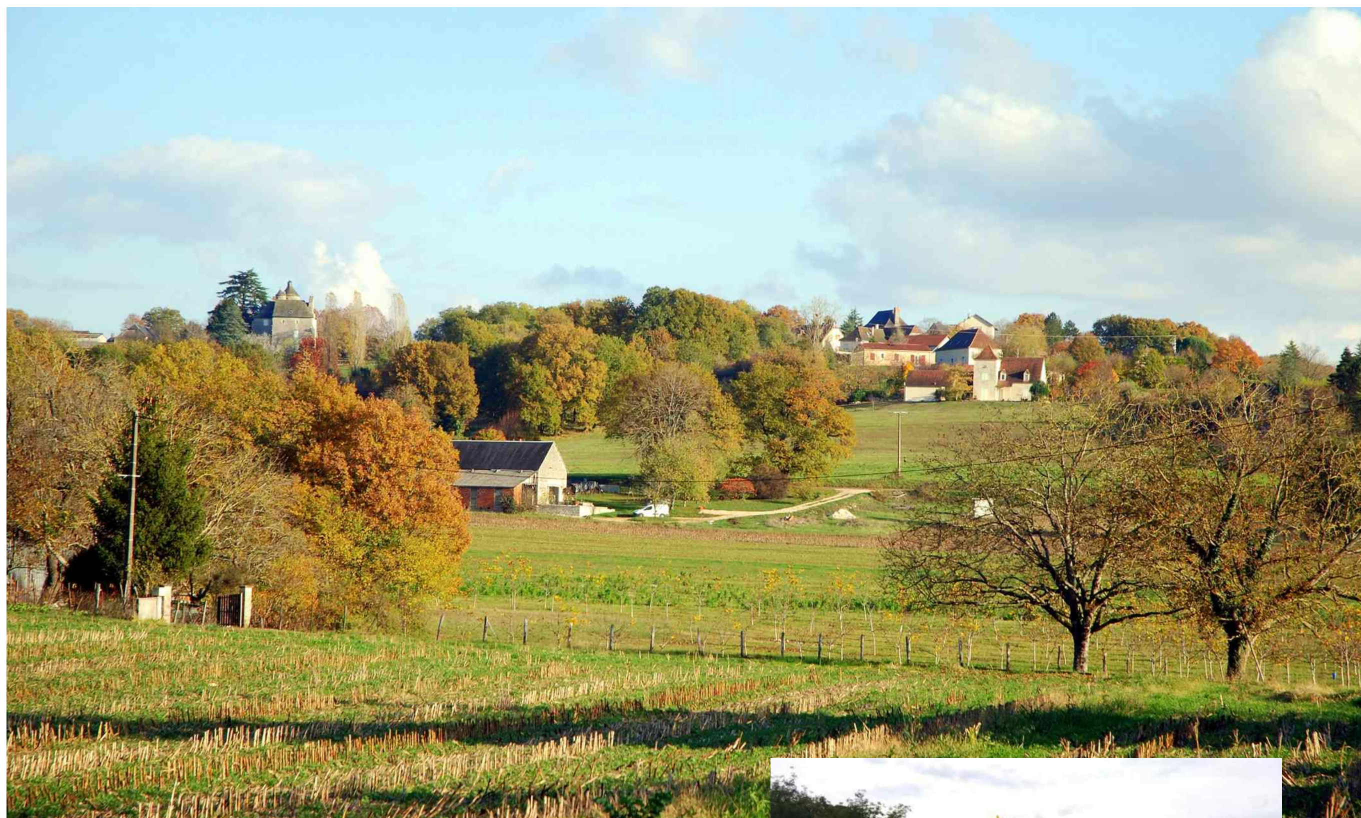


MAYRAC

http://www.mayrac.fr











Bulletin Municipal n° 38 **Édition Janvier 2022**



Sommaire

Mot du Maire 3

Finances de la Commune de Mayrac 4

Urbanisme à Mayrac.......... 6

Travaux à Mayrac 7

Voirie à Mayrac 8

Éclairage Public 8

Adressage 8

Actualités de la Commune 9

Cérémonies de Commémoration 11

Syndicat Mixte des Eaux du Causse de Martel et de la Vallée de la Dordogne 12

Vous souhaitez 12

Écoles 13

CAUE 14

Informations et Services 15

Vie et Animations à Mayrac 17

Mot du Maire

L'année 2021 est marquée par la forte présence de la COVID sur notre territoire. Les derniers chiffres prouvent que notre département n'est pas épargné et que le virus est bien présent. Toutefois, l'activité et l'attractivité de notre commune persistent. C'est une bonne chose et nous vous en remercions.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants de Mayrac et nous les invitons à se faire connaître à la mairie pour échanger, partager l'histoire de la commune et s'enregistrer afin de bénéficier des actualités de la commune.

A la suite d'une phase d'apprentissage de notre jeune équipe municipale, nous avons engagé quelques travaux, études et concertations publiques développés dans ce journal. Les projets conservent une approche préventive ou curative ou d'investissement. Les dossiers d'urbanisme ont été nombreux et nous essayons d'apporter un maximum d'engagement et de soutien afin de trouver les solutions pour mettre en œuvre vos projets.

Malgré le contexte sanitaire, la cérémonie d'honorariat a pu être célébrée et nous vous remercions encore de votre présence.

Cette année 2021 est également marquée par le départ à la retraite de Marie-Claude Montazel « Coco ». Nous la remercions encore pour ses années de présence comme agent municipal, sa bonne humeur et son enthousiasme.

La cérémonie des vœux n'aura pas lieu en ce début d'année mais nous nous retrouverons dès que cela sera possible.

Enfin, nous espérons que ces fêtes se sont bien passées et nous vous souhaitons chaleureusement une très bonne année 2022.

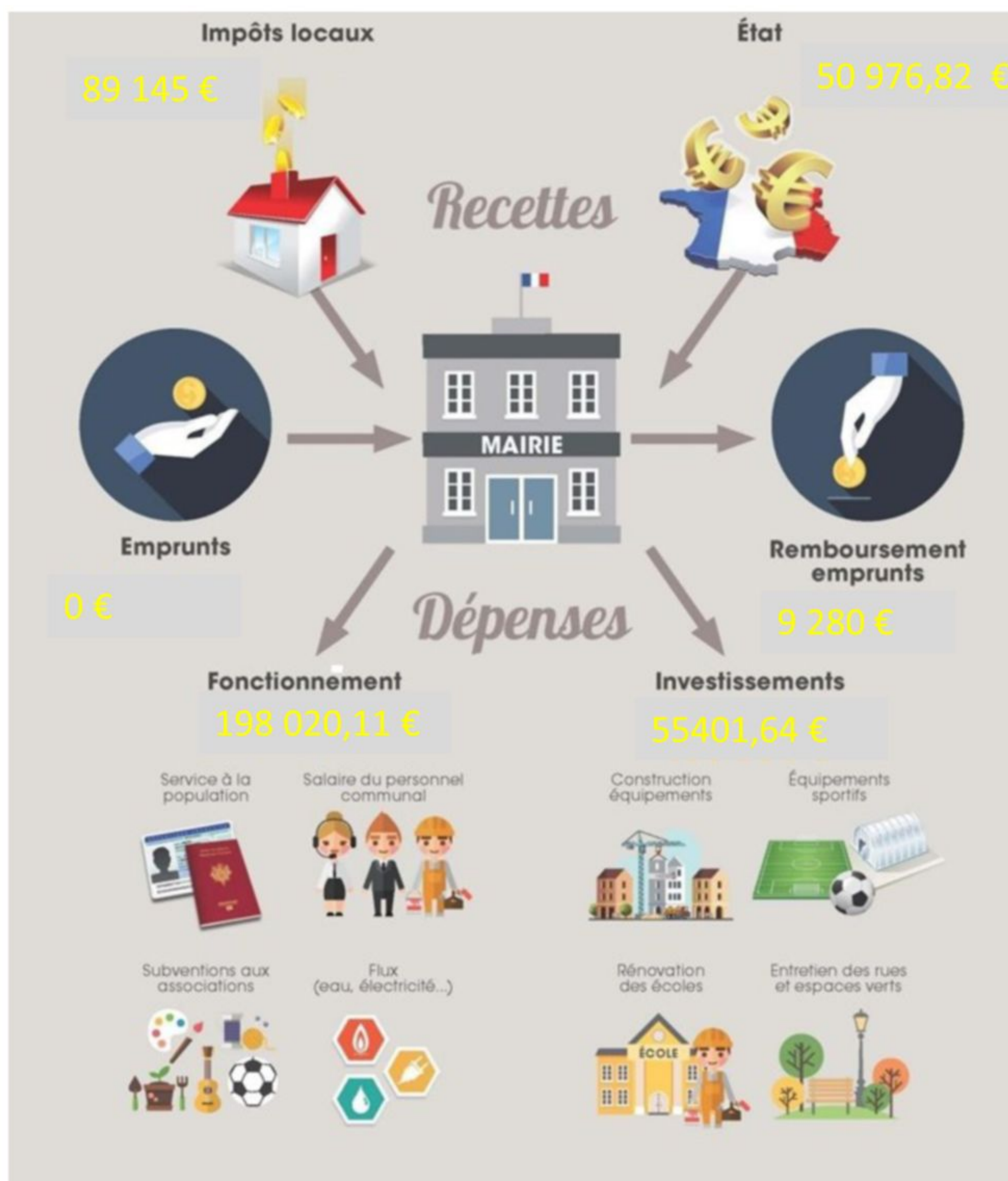
Prenez soin de vous.

Christophe Lacarrière, Maire de Mayrac



Finances de la Commune de Mayrac

Le budget 2021 a été voté le 02 juillet 2021 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture du bureau. Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité.



La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Pour notre commune la population INSEE au 1er janvier 2020 : 256 habitants

https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-46337

Les recettes de fonctionnement 2021 représentent 198 020,11 €. Elles correspondent aux sommes encaissées : concessions cimetières, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'État, aux revenus des immeubles et autres produits de gestion courante.

Une diminution des recettes est confirmée depuis quelques années en raison de la baisse des dotations de l'état. Produit : 53 399,00 €

Les dotations (DGF) de l'État s'élèveront à 32 197.00€ soit une hausse de 75.00 €par rapport à 2020.

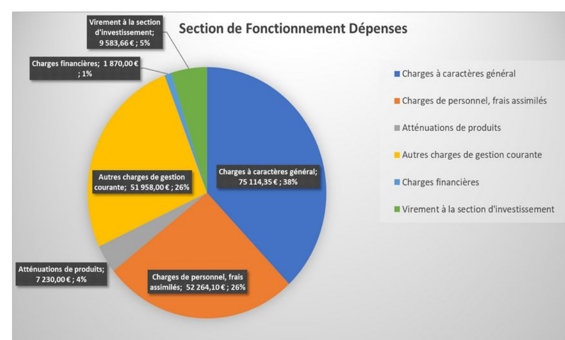
Les dépenses de fonctionnement 2021 représentent 198 020,11 €.

Elles sont constituées des charges à caractère général ; les charges de personnel frais assimilés ; les atténuations de produits ; les autres charges de gestion courante ; les charges financières (intérêts réglés à l'échéance).

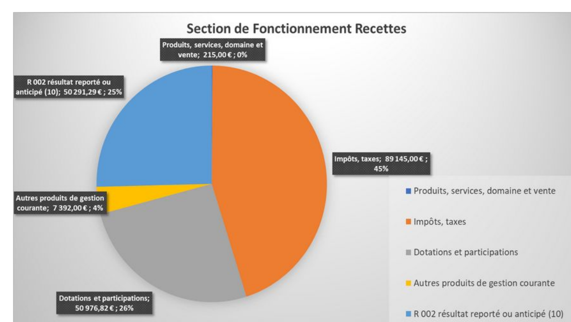
Les charges de personnel, frais assimilés représentent 52 264,10 € des dépenses de fonctionnement de la commune, avec

- Un agent de maîtrise CNRACL 29h /semaine,
- Un agent technique titulaire Ircantec 1h30mn/semaine,
- Un agent administratif en CDI 22h /semaine.

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	75 114,35 €
012	Charges de personnel, frais assimilés	52 264,10 €
014	Atténuation de produits	7 230,00 €
065	Autres charges de gestion courante	51 958,00 €
66	Charges financières	1 870,00 €
023	Virement à la section d'investissement	9 583,66 €
Total des dépenses de fonctionnement cumulées		198 020,11 €



Chapitre	Libellé	Montant
70	Produits, services, domaine et vente	215,00 €
73	Impôts, taxes	89 145,00 €
74	Dotations et participations	50 976,82 €
75	Autres produits de gestion courante	7 392,00 €
002	R 002 résultat reporté ou anticipé	50 291,29 €
Total des recettes de fonctionnement cumulées		198 020,11 €



SECTION D'INVESTISSEMENT

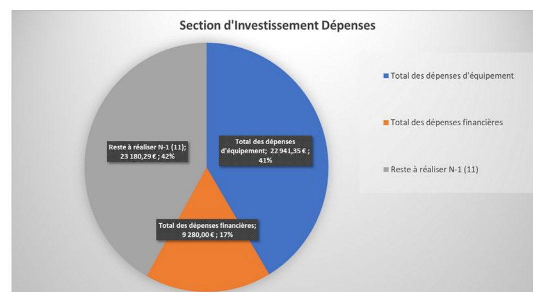
Les recettes d'investissement comprennent les emprunts, les dotations et subventions de l'État.

On y trouve aussi le solde excédentaire de la section de fonctionnement.

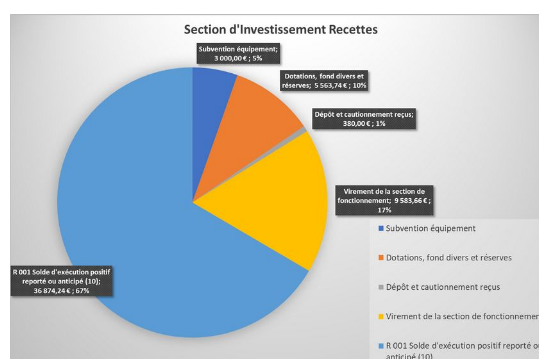
Les dépenses d'investissement correspondent à des travaux d'amélioration, des constructions nouvelles, des aménagements, des réhabilitations qui viennent enrichir le patrimoine de la collectivité.

La section d'investissement s'équilibre à 55 401,64 €

Libellé	Montant
Total des dépenses d'équipement	22 941,35 €
Emprunts et dettes assimilées	9 280,00 €
Reste à réaliser N-1	23 180,29 €
Total des dépenses d'investissement cumulées	55 401,64 €



Libellé	Montant
Subvention équipement	3 000,00 €
Dotations, fond divers et réserves	5 563,74 €
Dépôt et cautionnement reçus	380,00 €
Virement de la section de fonctionnement	9 583,66 €
Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	36 874,24 €
Total des recettes d'investissement cumulées	55 401,64 €



Urbanisme à Mayrac

Il y a eu sur l'année 2021:

- 9 dépôts de permis de construire essentiellement liés à l'habitat (1 permis agricole seulement). Ces permis ont donné lieu à deux permis modificatifs.
- 14 déclarations préalables (clôtures, abris de jardin, ...) ont également été déposées et 14 Cua (certificat d'urbanisme informatif) et Cub (certificat d'urbanisme opérationnel).

Le Cua donne les règles d'urbanisme sur un terrain donné et le Cub renseigne sur la faisabilité d'un projet. La demande de certificat est facultative mais recommandée dans le cadre de l'achat d'un bien immobilier (terrain à bâtir ou immeuble) ou d'une opération de construction.

Travaux à Mayrac

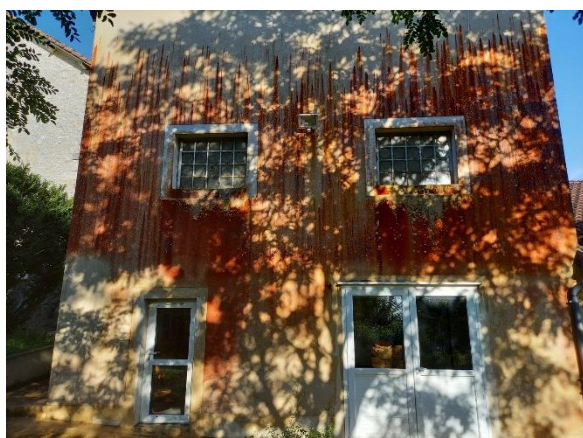
Réfection du Mur du Cimetière



Le mur du cimetière présentait depuis quelques années des faiblesses de structure. Des infiltrations d'eau avaient fragilisé l'ensemble. Douze mètres linéaires de pierres et crépis ont été reconstruits dans le souci de conserver l'aspect originel du site.

Le Mur de la cantine fait peau neuve

Le ruissellement d'eau de pluie et la présence de champignons microscopiques donnaient à la façade de l'ancienne cantine un aspect « rouille » peu engageant. Après l'application d'un produit décapant le mur a retrouvé son lustre d'antan ….





Le Panneau Vallée des Rocs

Après plusieurs échanges avec le bureau de la Vallée des Rocs, le panneau initialement implanté au départ du chemin de randonnée au Pouzadou a finalement trouvé sa place devant le four à pain permettant une meilleure visibilité.



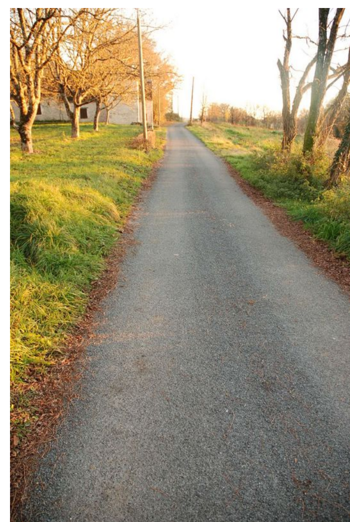
La voirie 2021 à Mayrac

Le Programme 2021 Voirie de Mayrac a été réalisé sur nos voies communales dans le courant de l'été. La Voie Communale 16 ou « Montée au Bourg » ainsi que la VC 20 vers Pech Touloumo ont été réenduites par l'entreprise Bonnassie.

Le Programme 2022, compétence CAUVALDOR, prévoit la réfection des VC 21 au Faget, la VC 19 à Lascoux et la VC 16 pour la portion du virage qui descend vers le Malpas et présente un affaissement important.

Le « Point à Temps » (Rebouchage superficiel qui a pour but de colmater les fissures ou les trous qui se seraient formés) a été réalisé dans la commune durant l'été, sous l'œil averti de Jean Michel, employé municipal.





Éclairage Public

Réflexion sur les horaires d'éclairage dans le Bourg, à la mairie (pollution visuelle, économie ..)

Adressage



La réalisation du plan d'adressage a pour objectif de disposer d'adresses normées sur la commune.

Il s'agit de procéder à la dénomination de l'ensemble des voies communales, publiques et à la numérotation des habitations.

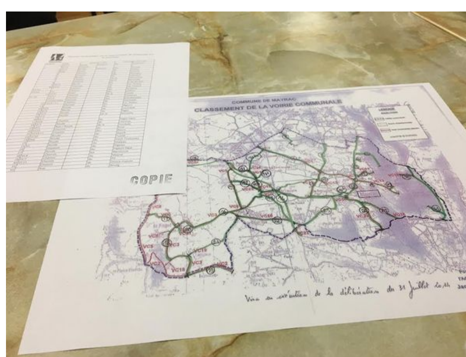
Cela permet de les localiser sur le terrain, c'est-à-dire définir son adresse à partir d'un système de panneaux mentionnant la numérotation et la dénomination des rues.

Cette démarche permet à chacun de s'orienter efficacement sur la commune notamment grâce à la mise à jour des données GPS.

Elle sert également à améliorer les services de proximité, assurer la bonne distribution du courrier et une livraison correcte des colis aux administrés, permettre l'accès aux soins et faciliter l'intervention rapide des secours (gendarmerie, pompiers, ambulances et taxis).

Une réunion publique a eu lieu le 15 novembre, une quarantaine de Mayracois et de Mayracoises était présente, un public intéressé, des échanges, des questions, un retour sur un lieu-dit, sur du patrimoine vernaculaire… des propositions encore à préciser mais une volonté de chacun de s'accorder sur des dénominations simples et cohérentes avec la réalité de terrain.







Actualités de la Commune

L'honorariat

Le Code Général des Collectivités Territoriales définit l'honorariat de la façon suivante :

« Une distinction honorifique qui correspond à la volonté légitime d'exprimer la reconnaissance de la Nation à l'égard de ceux qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes, au service de leurs concitoyens, dans un esprit de civisme et de bénévolat… »

Ont été honorés lors de la cérémonie officielle qui s'est déroulée le samedi 23 octobre à la mairie de Mayrac :

M. Thierry LAVERDET, maire de 1995 à 2020

M. Jacques MATRAN, adjoint au maire de 2001 à 2020

M. Guy HEREIL, adjoint au maire de 1995 à 2014



Christophe Lacarrière, Maire actuel leur a remis la médaille de l'honorariat avec ces mots :

"Messieurs, ces mandats, vous les avez assurés avec beaucoup de disponibilité, de mobilisation, de dévouement, au service de tous les concitoyens. Vous avez exercé sans esprit partisan, animés par la volonté indéfectible de servir l'intérêt général, le bien public et toujours préoccupés par le développement de notre commune"....





Les habitants du village ainsi que les anciens conseillers municipaux ont été conviés à cette cérémonie qui s'est clôturée par un vin d'honneur à la salle des fêtes. Nous tenions à vous remercier de votre présence.

Parmi les personnalités :

- Gilles LIEBUS, maire de Souillac
- Ernest MAURY, maire de Lachapelle Auzac
- André LESTRADE, ancien maire de Lacave
- Huguette TIEGNA, Députée du Lot
- Jean Claude REQUIER, Sénateur

étaient là pour féliciter leurs anciens collègues et amis.



Cérémonies de commémoration

En accord avec l'association des anciens combattants et les maires des communes de Meyronne et Saint-Sozy, nous avons convenu d'effectuer une cérémonie seulement pour le 11 novembre. Les autres commémorations seront respectées avec seulement le pavoisement des bâtiments et des édifices publics aux couleurs françaises.

Dimanche 18 juillet 2021, hommage aux « Justes » de France

L'hommage est en l'honneur des époux Grandou (Marcelin et Lucie) reconnus «justes parmi les nations» à titre posthume en 2005 pour avoir recueilli deux enfants juifs français, Claude et Danièle Hess (épouse Levy) alors âgés de près de 7 et 5 ans.



« Qui sauve un homme, sauve l'humanité tout entière »

Jeudi 11 novembre 2021, cérémonie de l'armistice du 11 novembre 1918

Cette cérémonie a pu être célébrée avec les communes de Meyronne et Saint-Sozy. Les cérémonies se sont clôturées à Saint-Sozy avec la passation du rôle de porte-drapeau entre Michel Delmas et Jean-Michel Izorche.

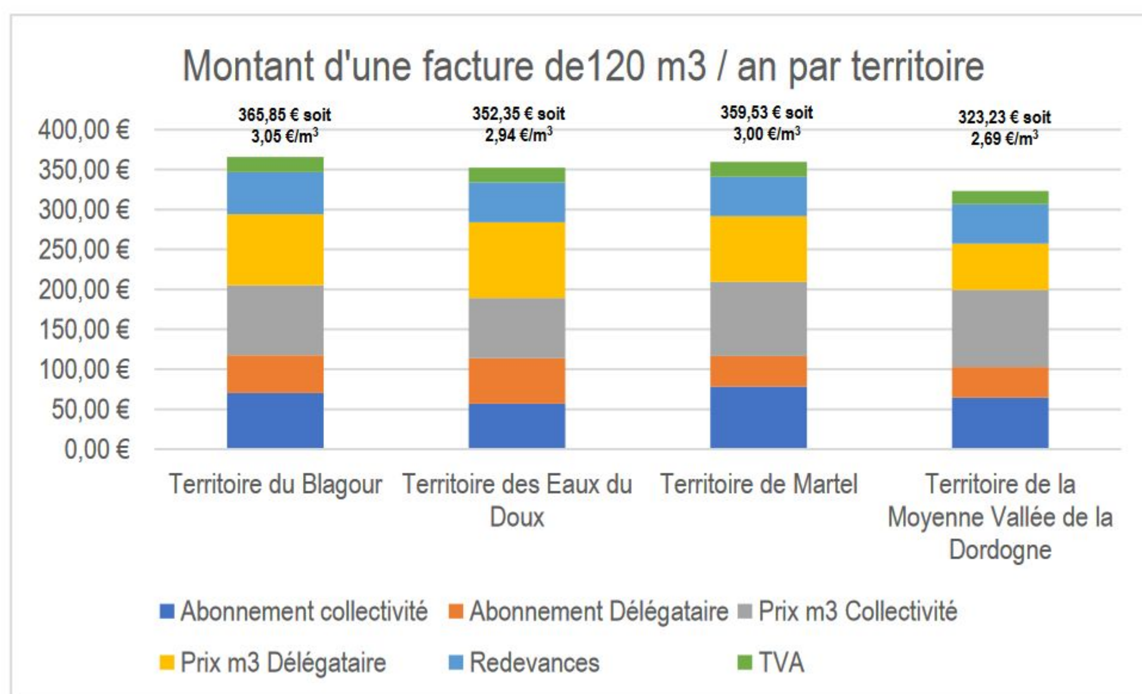




Syndicat Mixte des Eaux du Causse de Martel et de la Vallée de la Dordogne

Le Nouveau Syndicat Mixte des Eaux du Causse de Martel et de la Vallée de la Dordogne – S.M.E.C.M.V.D. est installé depuis le 1er Janvier 2021. Il est en charge de la production et de la distribution en eau potable sur le périmètre de 16 Communes dont Mayrac.

La facturation de l'eau



Vous souhaitez …

Déposer un permis de construire ?

Nouveau : à partir du 1er janvier 2022, un usager pourra déposer sa demande de permis de construire en ligne, à tout moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais. Toutes les communes devront être en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme.
Afin de répondre à cette nouvelle mesure, les porteurs de projet pourront effectuer leurs demandes d'urbanisme directement par voie électronique sur le lien suivant : sve.sirap.fr
Les demandes dématérialisées qui ne seront pas déposées sur ce portail seront rejetées (envoi par mail par exemple) .

Louer la salle des fêtes ?

Nouveau : Un règlement intérieur remanié, des tarifs révisés…

Prix de location			
Désignation	Personne Commune	Extérieur Commune	Associations communales ou extérieures mais offrant une animation en retour pour la Commune GRATUIT
Salle 3 (cantine)	30 Euros	30 Euros	
Salle 2 (École)	30 Euros	30 Euros	
Salle 1 classique	70 Euros	150 Euros	
Salle 1 classique + chauffage	80 Euros	160 Euros	
Salle 1 + 2	100 Euros	170 Euros	
Salle 1 + 2 + chauffage	110 Euros	210 Euros	
Vaisselle	0,50 Euro	1 Euro	
Caution	350 Euros		
Assurance	Attestation R.C. à fournir dès la réservation et couvrant la durée de location même en cas de gratuité.		
Dégâts causés	Aux frais du locataire - suivant règlement établi		

Rencontrer le maire, un adjoint, un conseiller municipal ?

Un mail ou un appel téléphonique au secrétariat, nous vous répondrons le plus rapidement possible et nous fixerons un rendez-vous ensemble.

Les Écoles



Une semaine après la rentrée scolaire, avec un effectif de 102 élèves, l'école a dû se doter d'une cinquième classe afin d'accueillir toutes nos « têtes blondes ». Une nouvelle maîtresse a pris ses fonctions pour compléter l'équipe enseignante en s'appuyant sur les conseils de la Directrice et du SIVU. Elle a pris en charge la classe de moyenne et grande section. Le RPI peut se féliciter qu'une nouvelle classe soit créée alors que nous entendons régulièrement que les écoles ferment. Cela s'explique par le travail réalisé par les conseils municipaux de toutes les communes du groupement.

Côté cantine, Maud Miramont et Alice Bouscarel ont pris la suite de Marie Claude Montazel et Joëlle Vincent qui ont fait valoir leur droit à la retraite.

Le CAUE





Nous sommes tous convaincus de la beauté de notre village, de notre engagement, conseil municipal et population. Nous avons une vraie volonté d'en faire l'endroit où il fait bon vivre. La revitalisation du centre-bourg est notre objectif principal et répond au besoin de tous.

Pour cela, il est nécessaire de faire appel à des professionnels de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement ; qui mieux que le CAUE peut nous accompagner dans ce travail de longue haleine.

On va donc tous ensemble, avec le souci d'une forte participation de la population, travailler sur un programme pluriannuel :

- Repenser le patrimoine immobilier : organisation de l'îlot de l'école-cour d'école -salle des fêtes-ancienne cantine
- Valoriser le patrimoine architectural, bâti et vernaculaire
- Maintenir l'authenticité et les valeurs du village
- Garder les liens créés autour des animations type fête de village, marché gourmand, fête de la terre, repas à thème
- Trouver le lieu de vie où tout est possible, les générations se retrouvent, à chaque âge son espace : travail et loisirs, du ludique au culturel
- Pouvoir créer un lieu d'animations et un programme dans un lieu magique : fêtes et manifestations, cinéma de plein air, rendez-vous des artistes, recevoir les nombreuses associations de Cauvaldor : danse, cirque, musique, ...
- Favoriser l'appropriation de la transition écologique par tous.

Informations et Services



MAIRIE

Les horaires d'ouverture de la mairie sont inchangés :

MARDI de 9 heures à 12 heures

VENDREDI de 16 heures à 19 heures.

Recensement militaire (ou "recensement citoyen")

Tout jeune Français qui a 16 ans doit se faire recenser. Une fois cette obligation accomplie, le jeune reçoit une *attestation de recensement*. L'attestation est à présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment). En cas de perte ou de vol, il est possible de demander une *attestation de situation administrative*. Le recensement militaire permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Si vous êtes né Français, vous devez vous faire recenser entre le jour de vos 16 ans et le dernier jour du 3e mois qui suit celui de votre anniversaire.

À savoir : si les délais ont été dépassés, il est possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche à faire reste la même.

Listes Électorales

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les **listes électorales.** Si vous vivez en France, vous pouvez demander à être inscrit sur la liste électorale d'une mairie. Si vous vivez à l'étranger, vous pouvez demander à être inscrit soit une liste électorale consulaire, soit sur la liste électorale d'une mairie.

Élections présidentielles : 10 et 24 Avril 2022

Élections législatives : 12 et 19 Juin 2022

Pour voter lors de **l'élection présidentielle**, vous pouvez vous **inscrire sur les listes électorales** jusqu'au **2 mars** (en ligne) ou jusqu'au **4 mars** (par formulaire à imprimer, ou sur place à la mairie ou consulat).

Services aux habitants

Bus CAUVALDOR

MAISON
CAUVALDOR
services

POUR LES HABITANTS DE MARTEL ET DES ALENTOURS

La Communauté de Communes CAUVALDOR a choisi de s'appuyer sur le dispositif national **France Services** pour faire venir des services publics de proximité de qualité dans les communes.

Les maisons Cauvaldor Services regroupent en un même lieu une offre complète.

Nos conseillers sont disponibles pour vous offrir un accompagnement personnalisé.

- Ils vous informent sur vos droits,
- Ils vous aident dans vos démarches administratives auprès des organismes partenaires : CAF, CPAM, CARSAT, Pôle Emploi, Direction Générale des Finances Publiques, la Poste, Ministère de la justice, Ministère de l'intérieur, MSA, Pôle Emploi…
- Ils vous informent sur les services de Cauvaldor : habitat, urbanisme, …

informations sur vos droits
conseils
orientations
aide aux démarches administratives : organismes partenaires
accompagnement personnalisé
services de CAUVALDOR : habitat, urbanisme…

ACCÈS GRATUIT !

Des réponses à vos besoins …

Formation, emploi et retraite
- Je prépare ma retraite ;
- Je cherche un emploi ;
- Je suis affilié à la MSA ;
- Information jeunesse.

Logement, mobilité et courrier
- Je me déplace ;
- Je cherche mon énergie ;
- J'ai besoin d'un service postal ;
- Je demande une allocation logement.

Prévention santé
- Je prends soin de ma santé ;
- Remboursement de mes soins ;
- Je suis en situation de handicap.

Justice
- Je fais face à un litige ou un conflit ;
- Je suis victime d'une infraction.

Budget
- Je déclare mes impôts ;
- J'ai des difficultés financières ;
- J'ai un litige de consommation.

Etat civil et famille
- Je donne naissance ;
- J'établis mes papiers d'identité ;
- Je perds un proche.

L'Assurance Retraite · L'Assurance Maladie · La Poste · pôle emploi · Ministère de la Justice

Maison des Services



A partir de janvier 2022, la Maison Cauvaldor Services-CIAS, faisant partie du réseau des France Services, ouvrira ses portes à Souillac Avenue Gambetta (ancienne Banque Populaire). 2 conseillères, Cathy GOURSAT et Julie VAYSSE vous accueilleront et vous proposeront un service de proximité de qualité, permettant d'informer, d'orienter et d'accompagner les usagers dans leurs démarches administratives après de neuf opérateurs : CARSAT, CPAM, CAF, Pôle emploi, poste, DGFIP, ministères de l'intérieur et de la justice, MSA.

Au-delà de ces missions, une mutualisation avec le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) permet d'offrir un suivi social et de proposer des services d'aides d'urgence, d'aides sociales ou encore de domiciliation. Vous pourrez également y retrouver des permanences du Guichet Rénov' Occitanie, de l'ADIL (Association Départementale d'Information au Logement) ou encore de l'association Forum Réfugiés.

Une permanence de notre maison sera également mise en place sur la Mairie de Payrac afin d'apporter encore plus de proximité et d'être au plus près des habitants de Cauvaldor.

Lot Aide à Domicile



Lot Aide à Domicile poursuit ses missions d'accompagnement du public tout en renforçant son objectif de professionnalisation.

Avec ses nombreux points d'accueil dans le Lot et les visites à domicile réalisées par la responsable du secteur, cette entreprise publique locale fonctionne 7 jours sur 7, de 7h à 21h.

Face à une difficulté passagère ou durable, l'intervenant(e) à domicile vous apporte une aide à l'entretien de votre logement, à la réalisation de tâches quotidiennes telles que les déplacements, la préparation des repas, l'hygiène …

Lot Aide à Domicile assure également la garde de vos enfants chez vous et la livraison de vos repas à domicile.

Nouveauté : Lot Aide à Domicile vous propose un service de jardinage et petit bricolage.

Renseignez vous. Appel gratuit : 08 05 69 69 46

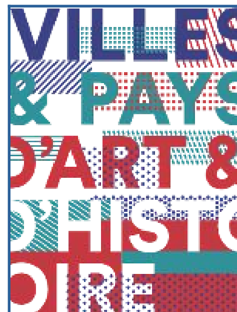
Site web: http://www.lotaideadomicile.com/

Tourisme – Patrimoine – Culture



Dès le début de l'année, l'**Office de Tourisme Vallée de la Dordogne** distribuera son magazine 2022 dans votre boîte aux lettres.

www-vallee-dordogne.com



Côté Patrimoine, le **Pays d'Art et d'Histoire** sortira son programme 2022 au cours du premier trimestre.



Côté Culture, c'est le **QUI QUOI OÙ ?** qui sera présent très rapidement à l'accueil de la mairie. Il recense l'offre d'animations des associations, des institutions tout au long de l'année

Vie et Animations à Mayrac

État civil 2021



NAISSANCE : Julia MAVIT



MARIAGE : Christine ROUSSEL et Joël DEJARDIN



ILS NOUS ONT QUITTES : Jeannine PORTAL, Roger PATRY, Jeannine BALESTE

Les Associations à Mayrac

Le Comité des Fêtes



Le mot du président : « *L'année passée n'a pas été propice, loin s'en faut aux traditionnelles festivités dont notre commune s'était habituée. Malgré un contexte difficile, l'unique manifestation du samedi 7 août 2021 a été l'occasion de se retrouver autour des bonnes grillades cuites par Cyril, Julien et Jacques... agrémenté par un excellent groupe de variété. Nous vous donnons rendez-vous au plus vite, et n'hésitez pas à nous rejoindre.* »

Nouveau Bureau

Président : Cédric Laverdet

Vice-Président : Damien Bouldoire

Secrétaires : Jean Baptiste Jaffres et Amélie Perrot

Trésoriere : Agnès Dale

Informations pratiques : Si vous souhaitez un renseignement concernant le comité ou l'une des ses manifestations vous pouvez contacter : Cedric Laverdet : 06 79 82 54 49

La Batucada

Le mot de l'association : Batuc'cambrousse, on continue...



« La batucada a repris en septembre ses répétitions et prestations pour la neuvième année. Dès la fin des contraintes horaires du couvre feu en début d'année, les répétitions ont repris. Malgré quelques annulations, la troupe a pu jouer 6 fois pour la saison. Le public a pu écouter les nouveaux morceaux à Creysse, Montvalent, Martel, Vigeois, aux Quatre Routes et à Brive. Tout le monde a pris plaisir l'année passée et les retours ont été très positifs lors des prestations. Si ce n'est celle du CAB qui n'a pas pu être complète...parce que le groupe faisait trop de bruit !

L'effectif actuel est de 22 musiciens réguliers.



Pour le moment, pas de dates de prestations prévues en 2022 mais rien d'inquiétant !

Les membres du groupe remercient la commune pour la subvention annuelle qui va permettre l'achat de nouveaux t-shirt. »

« Batoucambroussement votre... »

Le Club Cuisine

« Le plaisir est toujours le même quand nous nous retrouvons à Mayrac pour partager notre savoir-faire. Ces moments d'échange dans une ambiance conviviale et festive nous ont permis de créer des liens d'amitié entre nous. Le partage, l'échange et la convivialité sont les principes de notre atelier.

Malheureusement, la pandémie de 2020 et 2021 ne nous a pas permis de nous réunir, comme tous les mois, pour concocter de bons petits plats dans une ambiance chaleureuse.

Nous espérons qu'en 2022, les circonstances nous permettent de reprendre notre activité.

Si vous désirez vous joindre à nous, vous serez les bienvenus. »

Paulette Grenaille – Françoise Couteau

Les Aînés de Mayrac

« Les années 2020 et 2021 ont été marquées par la pandémie plus ou moins difficile à vivre pour nos adhérents.

Nous avons tous le désir de pouvoir, très prochainement, se retrouver ensemble à la salle des fêtes, pour ces moments de convivialité, autour d'un bon repas.

Difficile de se projeter plus loin, mais nous gardons toujours une part d'espoir pour qu'en 2022, lorsque le contexte sanitaire le permettra, nous puissions nous réunir.

En attendant, je vous souhaite, chaleureusement, une très bonne année 2022. Prenez soin de vous »

Françoise Couteau

Sourire de l'espoir au Maroc



Mique à l'École de Mayrac le Dimanche 26 Septembre 2021

« La Mique de Septembre organisée à l'École de Mayrac par l'Association Le Sourire de l'Espoir au Maroc est un des 3 événements importants de l'année qui permettent de collecter les fonds nécessaires à la mise en œuvre des actions sur le sol marocain via l'Association locale Tamounte qui est garante de la bonne utilisation des montants alloués.

Les principaux projets retenus pour l'année 2021 – 2022 sont :

- *La construction d'une cantine,*
- *La dotation d'un fauteuil roulant électrique pour Mériem (jeune amputée d'une jambe qui fréquente le collège).*

Le complément d'achat pour terminer l'équipement du jardin d'enfants. Par ailleurs cette manifestation est chaque année très attendue : C'est la première mique de la saison.

A nouveau cette journée s'est déroulée avec les contraintes Covid cependant allégées par rapport à 2020 (Pass Sanitaire obligatoire) et avec une météo plus adaptée (pas de pluie et une température correcte).

Les tables avaient été installées dans les 2 ex salles de classe et dans la cour afin de garantir les règles de distanciation physique. Les 140 participant(e)s ont accepté de bonne grâce cette situation imposée par la réglementation. Les miques et leurs accompagnements étaient une fois de plus excellents.

L'animation musicale proposée par Myriam et Renaud, duo nouvellement constitué a été très appréciée.

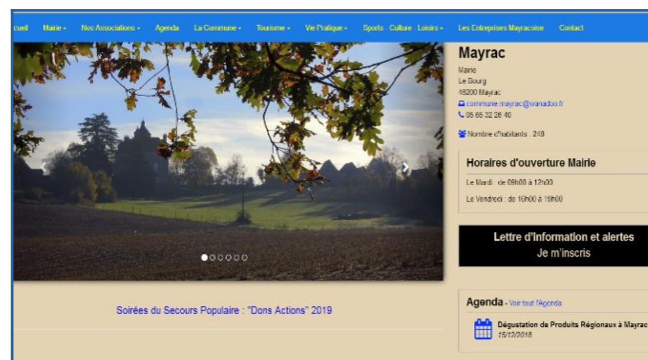
Une fois de plus l'Association remercie tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée :

- *Les participants qui ont répondu à notre sollicitation (nous avons dû refuser des demandes car le nombre d'inscrits était limité à 140)*
- *Les bénévoles et sympathisants qui ont pétri les miques de bonne heure, préparé les plats, assuré l'accueil et le service et nettoyé vaisselle et locaux.*
- *La Mairie de Mayrac qui met à disposition gratuitement cet espace*
- *Myriam et Renaud pour leur animation musicale impromptue. »*

Rendez vous en Septembre 2022 !

Le Président de l'Association Le Sourire de l'Espoir au Maroc. Michel Levet

Site Internet



Le site Internet de la commune http://www.mayrac.fr est régulièrement mis à jour.

Nouveau ! page Facebook

« Mayrac, mon village »



N'hésitez pas à partager, à inviter vos amis, à faire des groupes, à commenter… à diffuser l'information

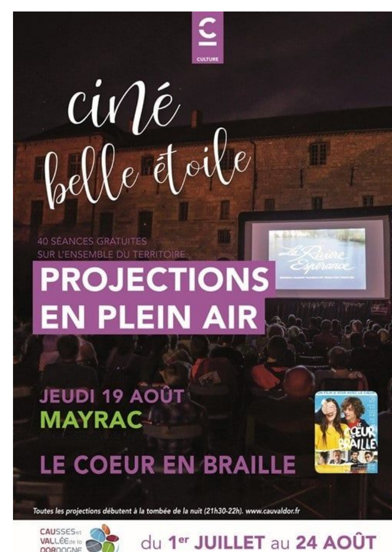
Une formule rapide, concise, pour faire vivre Mayrac. Suivez-nous !

Repas Comité des Fêtes



Samedi 7 août 2021 a été l'occasion de se retrouver autour des bonnes grillades cuites par Cyril, Julien et Jacques... Cette soirée a été animée par un excellent groupe de variété.

Ciné Belle Étoile



Ciné Belle Étoile, c'est une série de projections de films tout public en plein air, dans plus de 40 communes, associée normalement à des évènements festifs en première partie de soirée. Ces prestations sont entièrement gratuites pour les spectateurs, cofinancées par les communes et Cauvaldor.

L'association CinéLot est en charge de tout le volet diffusion et logistique.

Une belle soirée à Mayrac sous un ciel étoilé, une étoile filante pour marquer la chance d'être réunis, une programmation de Ciné Belle Etoile de qualité.



Un public heureux d'être là… toutes les conditions pour renouveler l'année prochaine… qu'on se le dise !

Four à pain

De grosses averses n'ont pas permis au Comité des Fêtes de rassembler les Mayracoises et Mayracois autour du four à pain du Pouzadou pourtant tout était prêt. Quelques photos qui peuvent réchauffer les coeurs…. Le Comité des Fêtes ne laissera pas le mauvais temps les empêcher de vous réunir alors surveiller vos boîtes aux lettres, une prochaine invitation à venir.

Non contents de la pandémie, la météo n'était pas avec nous sur ce rendez-vous ! Néanmoins le courage de quelques irréductibles a permis de cuire 26 tourtes de bon pain de campagne ! Les courageux présents avaient profité du four pour cuire les traditionnelles pizzas, quiches et autre clafoutis qui ont ravis les palais. Rendez-vous l'année prochaine !







Illuminations Noël

L'équipe municipale s'est retrouvée pour installer comme tous les ans les décorations de Noël par un froid polaire.

Cela n'a pas remplacé la tenue d'un goûter et la venue du Père Noël prévues pour les enfants, mais nous espérons qu'elles auront égayé cette période de fêtes.













Poésie de Lucie



Janvier pour dire à l'année « bonjour »
Février pour dire à la neige « il faut fondre »
Mars pour dire à l'oiseau migrateur « reviens »
Avril pour dire à la fleur « ouvre-toi »
Mai pour dire « ouvriers nos amis »
Juin pour dire à la mer « emporte-nous très loin »
Juillet pour dire au soleil « c'est ta saison »
Août pour dire « l'homme est heureux d'être homme »

Septembre pour dire au blé « change-toi en or »
Octobre pour dire « camarades la liberté »
Novembre pour dire aux arbres « déshabillez-vous »

Décembre pour dire à l'année « adieu, bonne chance. »
Et douze mois de plus par an, mon fils,
Pour te dire que je t'aime.

Alain Bosquet

La Fibre arrive ...

mais faut trouver les gaines de connexion…. Et on fait appel aux Experts !



